1 agazine romand de la santé mentale



4 Dossier
Société sécuritaire:
un mythe?
De quelle manière les
professionnels peuvent-ils
protéger les personnes
présentant un danger pour
elles-mêmes ou pour les
autres? Y a-t-il des alternatives aux placements
forcés à des fins d'assistance? Comment expliquer
la hausse actuelle de telles

10 15es Journées de la schizophrénie

mesures?

- L'autre, c'est pas moi!
 Comment la société accueille-t-elle la différence?
- Le travail de vivre La construction de soi au fil du temps, au jour le jour.
- 12 Semaine du cerveau 2018 Le corps et la conscience de soi
- Sous la loupe
 Cannabidiol: quels
 intérêts thérapeutiques?
- 14 Diagnostic Le trouble bipolaire à tout âge
- 16 Réflexion ePsyl: carrefour d'idées
- 17 Eclairage
 Hypnose: le pouvoir
 du présent
- 18 La psychiatrie ailleurs Centrafrique: se reconstruire dans une poudrière de violence
- Histoire
 L'habit qui ne faisait pas
 le moine, mais le fou
- 20 Société
 L'égalité pour les
 personnes handicapées:
 20 ans après
- 22 Chronique
 - Entre quatre yeux
 - Passage de témoir

Brèves de la Coraasp

- Activités et coordonnées des membres de la Coraasp
- 24 Agenda du Graap-Fondation



NUMÉRO D'ÉQUILIBRISTE

Assurer la sécurité de la population tout en protégeant les libertés individuelles de chacun relève du numéro d'équilibriste, voire du défi impossible. C'est d'autant plus vrai lorsqu'une personne souffre de troubles psychiques, d'une déficience mentale ou d'un grave état d'abandon, et qu'un-e professionnel-le estime qu'elle représente un danger pour son entourage ou pour elle-même, cela même si elle n'a commis aucun délit.

Dans un tel cas, un placement à des fins d'assistance (PAFA ou PLAFA) peut être prononcé, et la personne concernée se voir placée dans une institution dite «appropriée», bien souvent en hôpital psychiatrique, ce qui entraîne inévitablement une restriction de ses libertés. Et des souffrances. Pour elle, mais aussi pour ses proches. Les différents témoignages de notre dossier sont sans équivoque à cet égard.

Or le taux de PAFA prononcés en Suisse est relativement élevé, en comparaison avec l'Europe. Et il augmente même continuellement depuis quelques années dans certains cantons, Vaud en tête (de grandes disparités existent entre les cantons). Cette situation serait-elle liée à un besoin accru de sécurité au sein de la population? Des PAFA sont-ils prononcés par manque d'alternatives? Aucune explication claire n'a pu être identifiée à ce jour, selon le D^r Stéphane Morandi, médecin associé au Service de psychiatrie communautaire du CHUV et médecin cantonal adjoint.

Il n'en reste pas moins qu'une tendance sécuritaire dans la société se dessine depuis plusieurs années. L'assouplissement du secret médical pour les détenus considérés comme dangereux et l'adoption récente par le Parlement suisse d'une loi sur la surveillance des assurés en sont des signes.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'il manque des institutions comme l'Unité des Lilas à Genève qui accueille des détenus ayant des troubles psychiques et pour qui une mesure institutionnelle en milieu ouvert a été décidée. Selon le responsable de l'unité, le monde de la justice et celui des médecins ont des objectifs parfois diamétralement opposés: le premier doit assurer la sécurité de la société, alors que le second essaie de soigner un patient dans des conditions qui peuvent être compliquées.

Malgré ces tensions, notre dossier montre des professionnels conscients des enjeux et désireux d'améliorer la situation. Des espaces comme les Cafés «Prison» du Graap-Association, qui réunissent l'ensemble des acteurs impliqués, y compris les personnes concernées, sont une ressource précieuse à cet égard.

Stéphanie Romanens-Pythoud

FORMATION CONTINUE

Graap-Fondation - Automne

Résoudre un problème

Mardi 4 septembre 2018, 9h-12h

Vivre en couple quand la maladie

Mardi 11 septembre 2018, 9h-12h

La machine à laver le linge sous tous les angles

Mercredi 12 sept. 2018, 14h-16h

Mardi 2 octobre 2018, 10h-12h

Le service en restauration

Mardi 2 octobre 2018, 14h-16h

naur antere an relation

pour entrer en relation

Mardi 9 oct. 2018, 9h-11h

Techniques de vente

Mercredi 31 oct. 2018, 14h-16h

écoute active

Mercredi 31 oct. 2018, 9h-12h

www.graap.ch, tél. 021 643 16 00, formation-continue@graap.ch.

Cours de la Coraasp

Développer une bonne

10, 17, 24 sept. et 1er oct. 2018

Transformer son stress

17 sept. et 1er oct. 2018

À la recherche de mon diamant! 26 sept., 3, 17 et 24 oct. 2018

Evaleiter la nouveir

de ses pensées

Novembre 2018, dates à définir

La pleine conscience

13, 20, 27 novembre 2018

www.coraasp.ch, info@coraasp.ch, tél. 027 323 00 03 (ma, je 14h-17h)